

**ANNEE 2018**

*Délibération n°*

**20180032**

**SEANCE PUBLIQUE DU 14 JUIN 2018**

Date de convocation : 8 juin 2018

Date d'affichage : 19 juin 2018

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de présents	:	14
Pouvoirs	:	2
Nombre de votants	:	16

Vote : 16  
Pour : 16 (dont 2 pouvoirs)  
Contre : 00

**Adopté à l'unanimité**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
BASSUSSARRY**

L'an deux mille dix-huit, le 14 juin à 19h30, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 8 juin 2018, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

*Présents : M. Paul BAUDRY, Maire et Ms Michel LAHORGUE, Francis DAVRIL, Claude YAOUANC, Philippe BIGOTEAU, Hugues BIGÉ, Frédéric ETCHEGARAY, Mmes Dominique GALLOT, Chantal BONZON, Sophie DELETTRE, Valérie RÉCART, Brigitte ETCHEVERRY, Marie-Dominique GAY, Dominique VIGIER.*

*Absent(s) excusé(s) : Ms Michel KLISZ (pouvoir à M. Francis DAVRIL), Pierre SORHAITS, Michel GOÑY & Mmes Emmanuelle DALLET, Annie UHALDEBORDE (pouvoir à Mme Dominique GALLOT).*

*Secrétaire de séance : M. Francis DAVRIL.*

**Objet : Autorisation de recruter des agents contractuels de droit public sur des emplois non-permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité**

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3 – 2° ;

Considérant qu'il est nécessaire de recruter des agents contractuels pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité à savoir :

- renforcer l'équipe des services techniques pour les mois de juillet et août 2018, par le recrutement de 6 agents contractuels ;
- renforcer l'équipe du centre de loisirs pour les vacances scolaires d'été 2018 (10 agents), d'automne 2018 (2 agents), d'hiver 2019 (2 agents) et de printemps 2019 (2 agents), par le recrutement de 16 agents contractuels ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré ;

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

- **AUTORISE** le recrutement d'agents contractuels pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité, comme suit :
- 6 adjoints techniques, relevant de la catégorie hiérarchique C : pour les mois de juillet et août 2018, à temps complet ;
- 16 adjoints d'animation, relevant de la catégorie hiérarchique C, répartis sur la totalité des périodes de vacances scolaires précitées.
- **PRECISE** que la rémunération des agents sera calculée en fonction de l'indice brut minimum correspondant au grade de recrutement.
- **PRECISE** que les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,  
**Paul BAUDRY.**



Transmis à Monsieur Le sous-Préfet de Bayonne,  
Publié et rendu exécutoire le : *18/06/2018*



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 18/06/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 18/06/2018